



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



PROJET CITY STADE

1. Le contexte

La commune a vu sa population augmenter de manière significative ces 15 dernières années, elle compte actuellement 570 habitants, elle est très dynamique grâce à ses nombreuses associations qui proposent des manifestations culturelles, sportives et festives tout au long de l'année.

Elle possède une école et les services périscolaires qui l'accompagnent. Les principaux services aux publics et équipements se situent au cœur du village de Soing (mairie, agence postale, bâtiments scolaires et périscolaires, stade, salle socio-culturelle, commerce).

Les associations et le club de football attirent non seulement la population de la commune mais aussi des villages environnants.

Les 3 villages de la commune sont bordés par la Saône qui en font des lieux de vie et d'accueil très agréables et très bucoliques. Une zone de loisirs et un camping viennent compléter le tout, où plaisanciers et campeurs viennent se reposer en toute quiétude.

2. L'origine du projet

Plusieurs conseillers municipaux faisant partie du tissu associatif local ont proposé lors de plusieurs conseils municipaux la création d'un city stade au sein du village de Soing, à proximité des équipements existants (voir photos ci-après).

Le conseil s'est saisi du sujet et en concertation avec tous les acteurs locaux a planché sur le sujet.

Au conseil municipal, le projet a retenu toute l'attention des conseillers, dans la mesure où des subventions pouvaient être accordées par la Région et l'Europe, aidé en cela par le Pays pour le montage du dossier.

3. Finalité

La commune de Soing-Cubry-Charentenay est impatiente de pouvoir proposer à sa population, un équipement et un lieu de rencontre supplémentaires, pouvant être utilisés d'une façon mutualisée par les enfants de l'école et du périscolaire, les jeunes licenciés du club de football, les usagers de la salle des fêtes et l'ensemble des personnes qui pourraient y avoir accès. Le city stade est également prévu pour l'usage des personnes à mobilité réduite. La municipalité fera d'ailleurs une communication (bulletin municipal, site internet, réunions) à l'ensemble des habitants sur ce sujet dès que le projet sera finalisé.

4. Aspect technique et estimatif

La réalisation de ce projet sera confiée à une entreprise du secteur qui attend l'aval de la mairie et l'accord de subventions pour commencer les travaux.

Le projet tel qu'il est défini dans l'estimation de l'entreprise prévoit une plateforme en enrobé. La 1^{ère} adjointe de la commune ancienne professionnelle du bâtiment a souhaité que le sol ne soit pas imperméabilisé et a demandé à l'entreprise d'envisager cette solution. Après renseignements de sa part, il s'avère qu'il est possible de poser un revêtement synthétique sur une surface en sable. La commune retiendra donc cette possibilité.

Emplacement envisagé





Photos du terrain prises le 22 juin 2024



Mairie
Accueil périscolaire

Bâtiment scolaire



Photo aérienne – année 2019